

# Journal de Roubaix

DIRECTRICE : MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

## LA CONFÉRENCE DE LONDRES

### PREMIER CONTACT

Les informations que le télégraphe nous a transmises dans la soirée, relatives aux entretiens entre les chefs de gouvernements alliés qui ont commencé hier, à Londres, sont encore trop imprécises pour que nous puissions en dégager une impression définitive. Elles nous annoncent toutefois que les délibérations dureront environ une quinzaine de jours; la longueur des débats que l'on envisage dès la première réunion prouve que les négociateurs ont, cette fois, la ferme intention de discuter toutes les questions vitales qu'ils ont à résoudre et qu'ils ne se contenteront pas, comme il advint lors de la dernière entrevue interalliée, d'échanger des considérations d'ordre général et de rédiger un communiqué banal et optimiste pour satisfaire l'opinion.

Que sortira-t-il de ces débats? Il est impossible de le prévoir, mais on a désormais la certitude que ce point ne sera laissé dans l'ombre et que chacun, si l'on peut employer une expression triviale « videra son sac ».

On rédigera dès aujourd'hui, dit une note officielle, les termes des nouvelles notes qui seront adressées l'une à l'Allemagne, au sujet de la livraison des coupables, l'autre à la Hollande, relativement à la situation de Guillaume II. Mais, ajoute un correspondant, M. Millerand n'est pas sûr encore si la première sera envoyée de Paris ou de Londres et s'il la signera. Est-ce à dire qu'il préfère ne point en assumer la responsabilité? Cette phrase ambiguë gagnerait à être éclaircie.

En insérant en tête de la liste des questions à examiner celles qui sont l'application du traité, les chefs alliés montrent qu'ils estiment avec nous que la solution de tous les autres problèmes est subordonnée à l'accomplissement de l'Entente sur la manière de faire exécuter l'article de Versailles. Ne doutons pas, au reste, que les entretiens de Londres, si laborieux qu'ils soient, aboutiront à une entente générale, pour la simple raison que les hommes d'Etat qui débattent en ce moment à Downing Street sont trop avisés des responsabilités qu'ils assument pour se risquer à décliner un nouveau mandat sur l'Europe; puis il arrive une heure où l'immensité et la gravité du problème s'imposent assez fortement pour faire faire les intérêts personnels, les divergences de points de vue, les ambitions impatientes, les conceptions individuelles; pour sauver l'édifice qui croule, on se hâte de l'élever.

### INFORMATIONS

#### LE CLEMENCEAU EN EGYPTE

Le C. Clemenceau est attendu en Egypte hier au soir. Il a rendu visite au C. et à M. Clemenceau, et leur a remis un rapport pour le soir, au sujet de sa mission en Egypte.

#### LES MARIAGES DES AMERICAINS AVEC DES FRANÇAISES ET DES ANGLAISES

Plus de 150 mariages ont été célébrés en France, en 1919, entre des Européens et des Américains.

#### UN VOL DE 600 000 FRANCS DE PEELES FINES

Paris, 13 février. — Un voleur inconnu a volé, le 11 février, à Paris, 600 000 francs de peelles fines.

#### PERSONNEL DE LA BOURSE DE QUATRE HEURES

Le personnel de la Bourse de Paris a été licencié le 13 février.

#### POUR EVITER LES ACCIDENTS DE CHEMIN DE FER

Une mise en demeure de M. Le Troquer aux directeurs des Compagnies.

#### LA MUNICIPALITE DE LONDRES OFFRE UNE EPÉE D'HONNEUR AU MARECHAL FOCH

Londres, 13 février. — Une députation de la Municipalité a remis cet après-midi, au maréchal Foch une épée d'honneur offerte par la Municipalité.

### LA PAIX

#### Une note à l'Allemagne sur les livraisons de charbon

Berlin, 13 février. — On mande de Berlin que le président du Conseil français a adressé à la mission allemande à Paris une note rappelant que, suivant les dispositions du traité de paix, l'Allemagne s'est engagée à livrer annuellement 7 millions de tonnes de charbon.

La note déclare que des documents incontestables établissent que l'Allemagne a exécuté, en décembre dernier, 10.450.000 tonnes de charbon, qu'elle aurait dû en livrer 2.500.000 tonnes aux alliés, alors qu'elle n'a livré, en fait, que 600.000 tonnes.

La note fait remarquer que les motifs invoqués pour justifier le défaut de livraison ne peuvent pas être considérés comme probants.

Le gouvernement français demande que l'Allemagne exécute les engagements assumés, et il est décidé de faire respecter les droits de la nation française, sanctionnés par le traité de paix.

La note fait remarquer que les motifs invoqués pour justifier le défaut de livraison ne peuvent pas être considérés comme probants.

Le gouvernement français demande que l'Allemagne exécute les engagements assumés, et il est décidé de faire respecter les droits de la nation française, sanctionnés par le traité de paix.

#### LES TROUPES POLONAISES A DANTZIG

Londres, 13 février. — Le « Times » apprend de Varsovie que des troupes polonaises sont arrivées à Dantzig.

#### LES QUOTIDIENNES

#### AUTOUR D'UN PLEBISCITE

Les premiers résultats du plébiscite de la Pologne sont pénétrants. Le résultat en Danemark a été voté par la population à raison de trois contre un, soit 75.151 contre 25.251.

Cette consultation populaire qui réprouve l'injustice du coup de force de 1866, montre que l'Allemagne, en dépit de son prestige, de ses progrès matériels et de son expansion mondiale, n'a pu conquérir les cœurs des peuples qu'elle avait incorporés brutalement dans la confédération. Les oiseaux de proie se font craintifs; ils dominent par la terreur; leurs victimes peuvent faire les mortels pendant longtemps, à la première occasion elles s'échappent des serres qui les retiennent captives.

Un tel plus floquent à cet égard que l'attitude des populations allemandes, hollandaises, polonaises et scandinaves, qui, sous le joug de l'oppression teuton, ont conservé, avec les traditions de leurs vraies patries, l'espoir d'une libération!

Cette immensité à germaniser que l'on peut constater partout où les Allemands ont pu imposer leur culture, est bien la preuve de l'antipathie, pour dire mieux, de la répulsion, que leurs procédés de « colonisation » provoquent chez les peuples d'une civilisation plus humaine.

Les journaux de Berlin qui, pourtant avaient prévu des résultats de plébiscite défavorables à l'Allemagne, ne croient pas que les chiffres de la consultation ont dépassés les prévisions les plus pessimistes. Les vaincus ont toujours tort, écrit l'un d'eux avec amertume. Evidemment, la défaite militaire de l'Allemagne a porté un coup terrible à l'influence allemande dans le monde entier et surtout dans les pays annexés. Mais ce serait fautive de se laisser aller à des pessimismes, de se laisser aller à penser au désespoir, à attendre la fin de la domination prussienne pour proposer de son établissement au Danemark. Elles n'ont jamais cessé de lui être fidèles par la pensée et par le désir. Le plébiscite a été l'affirmation d'un sentiment toujours vivant et l'explosion d'une volonté longtemps comprimée.

Maurice Volont.

### La Conférence de Londres

#### Le programme et les discussions

Londres, 13 février. — Les chefs des trois gouvernements ont arrêté l'ordre des questions qu'ils vont discuter et qui est le suivant:

- 1° L'exécution du traité avec l'Allemagne;
- 2° La question de l'Adriatique;
- 3° La réponse de la Hongrie;
- 4° L'établissement des principes du traité avec la Turquie;
- 5° La question russe.

#### LES COMMENTAIRES DES JOURNAUX

Les journaux donnent des renseignements sur la conférence de Londres.

Suivant l'« Echo de Paris », M. Millerand a soutenu fortement la thèse française; application intégrale du traité, demandant, en cas de refus, par l'Allemagne, de livrer les officiers coupables, leur jugement par contumace. On fait aussi prévoir l'extension de l'occupation.

Pour le « Petit Parisien », la proposition de l'Allemagne de jurer elle-même les coupables, ne sera pas admise à Londres qu'elle le fut à Paris.

Pour la Hollande, les alliés établiront juridiquement la culpabilité de l'ex-kaiser, instaurant respectivement, mais fermement, pour son extradition.

On croit savoir aussi que, quoique ferme, la note adressée à l'Allemagne ouvrira la porte aux discussions, car il aurait été tenu compte des suggestions de M. Lloyd George et de l'état de l'opinion et de la situation politique en Angleterre.

Pour l'Inde financière, les journaux disent que les Anglais ne suivent pas d'autre voie que celle d'abordement déguisée par des personnalités britanniques.

L'« Echo de Paris » fait espérer un appui moral et occasionnellement une assistance financière, prêtant l'emprunt dont le principe fut obtenu, en décembre, par M. Clemenceau, sans doute accordé, mais qu'il serait peu sage d'espérer plus.

Le « Petit Parisien » fait observer que la France et la Grande-Bretagne se sont engagées solidairement, sur certains points, en face du marché de New-York, et rappelant que l'emprunt français, émis en septembre 1915, doit être remboursé le 15 octobre 1920. Il espère que des arrangements interviendront pour faire face à cette échéance.

D'autre part, le « Petit Parisien » insiste pour que soit envisagé l'escompte des traites qui seront remises par l'Allemagne pour les réparations, et demande que les Alliés garantissent la restauration des chemins de fer taillés où ils se battirent.

### AU SÉNAT

#### LE RELÈVEMENT DES TARIFS DE CHEMINS DE FER

Paris, 13 février. — La séance est ouverte à 2 h. 40, sous la présidence de M. Boudenot.

On continue la discussion sur le projet relatif au relèvement des tarifs de chemin de fer. M. Boudenot expose les motifs de l'augmentation des tarifs, sans doute accordés, mais qu'il serait peu sage d'espérer plus.

M. Coignat rappelle que les tarifs ne seront homologués que pour deux ans, et en cas de troubles économiques en résultant, le ministre pourra procéder d'urgence à la révision. Le projet doit être voté sans modification, toute journée de retard est préjudiciable.

M. Clavelle déclare que les Compagnies, depuis la guerre, payent en général quatre fois plus cher les prix des matières premières; il ne faut pas faire une politique d'abaissement pour lutter contre la concurrence, mais assurer les transports par tous les moyens.

Le Président donne lecture de l'article premier du projet de loi relatif à l'augmentation des tarifs de chemin de fer. Le Sénat tend à fixer à 140 0/0 pour les marchandises, au lieu de 115 0/0, la majoration maximum des tarifs à établir.

M. Boudenot expose son amendement et fait remarquer que l'augmentation est prévue jusqu'en 1922. Pendant cette période, il sera donc impossible de revenir sur les tarifs homologués. La grande Chambre a rendu hommage au dévouement des travailleurs des mines, n'hésitant pas à risquer leur vie pour donner à la nation le charbon nécessaire, demande au service chargé de la sécurité des mines, une plus grande vigilance.

#### LES ORDRES DU JOUR

La discussion générale est close. Le Président donne lecture de deux ordres du jour déposés: le premier par MM. Boyer-Lapierre et Lajarrige; le second de M. François Lefebvre et Ernest Lafont.

La Chambre a voté à mains levées à une grande majorité la priorité, puis le fond de l'ordre du jour Boyer-Lapierre ainsi conçu: « Le Sénat se rendant hommage au dévouement des travailleurs des mines, n'hésitant pas à risquer leur vie pour donner à la nation le charbon nécessaire, demande au service chargé de la sécurité des mines, une plus grande vigilance ».

#### M. Klotz refuse la présidence de la Commission des Finances

Paris, 13 février. — Au début de la réunion de cet après-midi de la commission des finances, la présidence a été offerte à M. Klotz, mais l'ancien ministre des finances l'a décliné en faisant valoir qu'étant l'auteur de projets soumis à la commission, il estimait préférable de conserver sa liberté d'action pour pouvoir défendre ses conceptions.

#### LA LOI ÉLECTORALE

#### Une proposition contre le découpage de certains départements

Paris, 13 février. — M. Boudenot, Ribot, Jonnard, Farjon et Bacheliet, ont déposé, sur le bureau du Sénat, une proposition de loi abrogeant l'article 2 de la loi du 14 octobre 1919, tendant à diviser certains départements en circonscriptions électorales pour la nomination des membres de la Chambre des députés.

L'exposé des motifs rappelle que le nombre d'habitants des régions libérées a diminué dans une notable proportion. Les auteurs du projet rappellent encore leur protestation contre le sectionnement du Pas-de-Calais. Ils demandent le retour à la logique en rendant aux départements leur unité.

Le projet a été renvoyé à la commission compétente.

#### La Reconstitution agricole

Une sous-commission des Régions Libérées

Paris, 13 février. — La Commission des Régions Libérées de la Chambre a décidé la

### A LA CHAMBRE

#### M. LÉON BÉRARD ÉLU VICE-PRÉSIDENT

Paris, 13 février. — Séance ouverte à 3 heures 10, sous la présidence de M. Raoul Pérot, devant un petit nombre de députés.

#### LES ACCIDENTS DANS LES MINES

L'interpellation de M. François Lefebvre sur l'accident d'Anzin. Réponse de M. Antoine Borrel. — Voto d'un ordre du jour de M. Boyer-Lapierre.

Paris, 13 février. — Séance ouverte à 3 heures 10, sous la présidence de M. Raoul Pérot, devant un petit nombre de députés.

Le scrutin est ouvert pendant une heure pour l'élection du vice-président. M. Barthélemy tient l'urne qui est posée sur la tribune. Le défilé des députés pour voter s'accomplit sans incident.

Le scrutin est clos à 10 h. 10.

#### M. LÉON BÉRARD ÉLU

M. Léon Bérard est élu vice-président de la Chambre par 204 voix contre 120 à M. Justin Godard.

#### LES INTERPELLATIONS

Le Président annonce que la date d'une interpellation de M. Marcel Habert sur la sauvegarde de l'énergie française, et une interpellation de M. Bracke, sur la composition du Conseil supérieur de la Guerre, sera fixée ultérieurement.

#### L'interpellation de M. Fr. Lefebvre sur les accidents dans les mines

L'ordre du jour appelle la discussion de l'interpellation de M. François Lefebvre, député du Nord, sur la légitimité avec laquelle il est disposé de la vie des mineurs aux mines d'Anzin.

M. Boudenot expose les motifs de l'interpellation. M. François Lefebvre développe son interpellation devant un petit nombre de députés. Le sujet qu'il développe n'ayant aucun caractère politique, la Chambre observe le calme le plus parfait.

À 16 heures 30, M. Jourdain prend place au banc du Gouvernement.

M. François Lefebvre dit qu'il a vu les ouvriers mineurs de la région se plaindre de travailler dans des conditions d'insécurité extraordinaires.

M. François Lefebvre. — Lorenzelli arrive au jour, ils possèdent un soupir de soulagement, car ils savent que les accenseurs n'ont pas de parachute, en cas de rupture de câble, et que les machines ne travaillent qu'à faible puissance.

Les délégués mineurs ont souvent dénoncé cette imprévoyance, mais ce fut en vain; ce qui est grave, c'est que la récente catastrophe d'Anzin, qui a provoqué de nombreux morts, ne semble pas avoir été vue par eux qui ont la responsabilité et qui doivent prendre des mesures pour en éviter le retour.

M. François Lefebvre. — Si l'on avait été les livraisons des machines dont on a besoin les puits de mines, on aurait non seulement sauvegardé la vie des mineurs, mais on aurait accru la production du charbon.

L'interpellateur est applaudi par ses amis de l'extrême-gauche.

#### REPONSE DE M. ANTOINE BORREL

M. Antoine Borrel, sous-secrétaire d'Etat aux mines, répond à l'interpellateur.

M. Antoine Borrel. — L'honorable M. Lefebvre nous ne faisons rien pour améliorer la situation d'exploitation des mines; il sait fort bien que nous ne pouvons pas travailler dans les mines dans des conditions de sécurité, les ouvriers eux-mêmes ont demandé à reprendre le travail dans ces conditions de sécurité moindre.

Hélas, à Anzin, l'arbre d'un treuil s'est brisé et les dix-sept ouvriers qui étaient dans le hangar ont été tués. Nous ferons tout ce qui sera en notre pouvoir pour empêcher le retour de pareilles calamités; j'en prends l'engagement au nom du Gouvernement.

M. Goulaux, député socialiste du Nord, appuie les observations de M. François Lefebvre.

M. A. Borrel répond qu'il verra à ce que les familles des victimes touchent des réparations dans la plus large mesure possible.

#### LES ORDRES DU JOUR

La discussion générale est close. Le Président donne lecture de deux ordres du jour déposés: le premier par MM. Boyer-Lapierre et Lajarrige; le second de M. François Lefebvre et Ernest Lafont.

La Chambre a voté à mains levées à une grande majorité la priorité, puis le fond de l'ordre du jour Boyer-Lapierre ainsi conçu: « Le Sénat se rendant hommage au dévouement des travailleurs des mines, n'hésitant pas à risquer leur vie pour donner à la nation le charbon nécessaire, demande au service chargé de la sécurité des mines, une plus grande vigilance ».

#### LE PRINCE RUPPRECHT DE BAVIÈRE

Le prince Rupprecht de Bavière n'était pas en voyage en Allemagne, mais conduit au quartier général, les mains liées derrière le dos, les yeux bandés; ils étaient immédiatement fusillés par des officiers. La plupart étaient des blessés. Le général allemand Nibbach écrit à son neveu: « La haine générale contre les Anglais et se manifeste dans l'armée en ce sens que l'on ne fait presque plus de prisonniers et que l'on massacre tout » (Août-septembre 1914).

Pillages, incendies, massacres n'ont pas partout en Lorraine, notamment à Deuxville, où toutes les maisons sont détruites, le maire et le curé fusillés, tous les habitants amenés en otages.

#### L'EMPIRE DES AIRS

#### Un avion allemand capturé. — Quatre morts

Berlin, 13 février. — Un avion, dans lequel étaient quatre personnes, a fait une chute dans les environs de Dessau. Tous les passagers ont succombé.

#### EN RUSSIE

#### La reprise d'Irkoutsk

Kharbine, 13 février. — On mande de Chita: L'armée qui se trouvait anciennement sous le commandement du général Kappel, après s'être frayée un chemin à travers les lignes révolutionnaires de la Nijnij-Judaiska, aurait repris Irkoutsk le 31 janvier.

### La Nationalisation des Mines en Angleterre

La Chambre des Communes se prononce contre. — Un referendum des mineurs

Londres, 13 février. — La Chambre des Communes s'est prononcée contre la nationalisation des mines, les mineurs se trouvant, de ce fait, en face d'une décision contraire à la motion adoptée par la majorité de leur Fédération.

D'autre part, les députés du parti ouvrier sont en faveur d'une action politique constitutionnelle; mais l'on espère que leur influence modérée aura pour effet d'éviter aux mineurs de recourir aux moyens extrêmes.

Les députés redoutent que toute action directe ait pour résultat de leur aliéner une grande partie de leurs électeurs et de nuire ainsi à l'avenir de l'action ouvrière au Parlement.

Cependant, un des députés mineurs, interviewé aujourd'hui, a déclaré que la question de la nationalisation des mines sera résolue en dehors du Parlement.

Il croit qu'un referendum des mineurs aura lieu à ce sujet, aussitôt après la réunion de la commission exécutive qui doit avoir lieu la semaine prochaine. Les mineurs, a-t-il dit, poursuivront la lutte jusqu'au bout.

### LES GRÈVES

#### ROUBAIX

#### Une grève de manutentionnaires

Vendredi matin, 77 ouvriers manutentionnaires de la Compagnie générale des Industries textiles, Grand'Rue, se sont mis en grève; ils réclament un salaire de 2 fr. de l'heure; ils touchaient 1.7125.

#### Une grève de confectionneuses

Les ouvrières de la maison de M. Fauvart, confectionneur, rue Saint-Antoine, au nombre de 18, se sont mises en grève, réclamant une augmentation de salaire.

#### A LILLE

#### La grève des employés de tramways

Aucun incident à signaler. La prolongation de la grève habitue le public, bon gré, mal gré, à la pratique du sport pédestre.

La réunion tenue cette après-midi, s'est terminée par le vote d'un ordre du jour par lequel les employés et ouvriers des tramways, réunis à la Bourse du Travail, donnent à leurs délégués le mandat de s'accepter aux mêmes conditions de travail que celles existantes à la Compagnie Roubaix-Tourcoing et Compagnie Monkyl.

Une entrevue aura lieu aujourd'hui.

#### LES CHEMINOTS PARISIENS

#### NE FERONT PAS GREVE

Paris, 13 février. — Une assemblée plénière des délégués des syndicats parisiens s'est tenue à la Bourse du Travail, pour discuter la décision prise par la Commission exécutive de la Fédération, à propos du maintien des 720 francs. Après une discussion longue et animée, les délégués ont décidé de surseoir au mouvement projeté, tout en formulant des réserves sur l'attitude de l'organisation centrale.

#### LA GREVE DES CHEMINOTS AMERICAINS

On mande de Washington au « New-York Herald »: Les conférences tenues entre M. Hines, administrateur des chemins de fer, et M. Palmer, attorney général, semblent indiquer que l'Administration des chemins de fer prépare une action légale pour empêcher la grève des cheminots, dont sont menacés les Etats-Unis.

#### LES AGENTS DE L'ENNEMI

« La Parisienne », espionne au service de l'Allemagne, condamnée à mort par le Conseil de guerre d'Amiens

Amiens, 13 février. — La demoiselle Thérèse Henri, dite « La Parisienne », âgée de 23 ans, secrétaire de Givet, a été condamnée à mort par contumace par le 1er Conseil de guerre d'Amiens, pour s'être, pendant l'occupation, enclouée dans les services de la police allemande. Elle était également inculpée d'avoir dénoncé de nombreuses personnes et effectué des missions d'espionnage à Auvillers et à Charleroi.

Mise en liberté

Le 3<sup>e</sup> Conseil de guerre a accordé la liberté provisoire à Mme Druet-Vanoucke, de Roubaix, en raison de son état de santé. Elle était poursuivie pour intelligence avec l'ennemi.

Le site pour les ouvriers mineurs, et à 750 fr. celui des veuves.

Il ne reste qu'une question en litige, celle de la retraite proportionnelle, dont la discussion est prévue pour la commission et le ministre du Travail.

#### Le sort de la Ville-d'Alger

Paris, 13 février. — Le gouverneur général de Madagascar vient d'aviser le ministre des Colonies de l'arrivée, près de Fondpointe, d'une embarcation de la « Ville-d'Alger », dont on était, jusqu'ici, sans nouvelles. L'enquête suit son cours sur les circonstances du naufrage et les recherches continuent.

#### La rentrée des wagons belges

Bruxelles, 13 février. — L'Administration des chemins de fer de l'Etat belge annonce que sur les 8.170 wagons de ce réseau qui circulaient sur les réseaux français, pendant les hostilités, 7.000 sont déjà rentrés en Belgique.

#### Dernières Nouvelles Sportives

#### CYCLISME

#### LA COURSE DE SIX JOURS DE BRUXELLES

Bruxelles, 13 février. — En 86 heures, 2.570 kilomètres ont été couverts.

Après le début de la 6<sup>e</sup> heure, Standart abandonne l'avant pas trouvé de nouvel équipier.

Quatre équipes ont encore en tête, ce sont: Debray-Debray, Vanhulst-Debray, Debray-Debray, Vanhulst-Debray. Les autres équipes sont à un tour.

#### LA RETRAITE DES MINEURS

Le projet approuvé par la Commission des mines

Paris, 13 février. — La Commission des mines a définitivement approuvé le projet relatif à la retraite des ouvriers mineurs. Ce projet fixe à 1.500 fr. le minimum de la re-

## DERNIÈRE HEURE

### LA CONFÉRENCE DE LONDRES

#### Intéressantes déclarations de M. Millerand : L'Allemagne sera mise en demeure de faire face à ses obligations

Londres, 13 février. — M. Millerand a déclaré à un rédacteur de l'« Agence Havas » qu'il était satisfait de la marche des négociations.

Une entente parfaite préside également aux entretiens du maréchal Foch et du maréchal Wilson qui travaillent ensemble depuis deux jours.

Il est possible de dire que ces conférences ont trait aux mesures militaires que les Alliés pourraient être éventuellement obligés de prendre contre l'Allemagne, si elle persiste à refuser l'exécution de certaines clauses du traité.

On peut considérer que M. Millerand est énergiquement décidé à mettre l'Allemagne en demeure de faire face à ses obligations. La première mesure qui semble devoir être prise serait la prolongation du délai d'occupation des trois zones.

#### LA MUNICIPALITÉ DE LONDRES OFFRE UNE EPÉE D'HONNEUR AU MARECHAL FOCH

Londres, 13 février. — Une députation de la Municipalité a remis cet après-midi, au maréchal Foch une épée d'honneur offerte par la Municipalité.

et l'application des impôts français sur les donations et les successions.

Le Conseil a demandé également l'application du régime français des contributions directes.

Parlant de la question de la nationalisation des Allemands, le sénateur Helmer exprime le vœu que la question soit remise après l'exécution du traité.

Enfin, le Conseil supérieur est unanimement favorable à la création d'un Conseil régional.

#### L'APPEL DE LA CLASSE 1920

#### L'allègement des charges militaires

Paris, 13 février. — La sous-commission de l'organisation générale de l'armée a terminé l'examen du projet relatif à l'appel de la classe 1920.

Après avoir examiné en détail la situation de nos effectifs et envisagé les nécessités de l'avenir, il a été décidé d'approuver le projet de gouvernement, comportant l'incorporation de la classe 1920, en une seule fois, mais en réservant complètement le principe de la durée du service militaire, qui fera l'objet d'un examen spécial. La sous-commission estime en effet que l'allègement des charges militaires devra être poursuivi, rapidement, dans toute la mesure compatible avec la sécurité du pays, notamment par la réduction des nombreux effectifs occupés actuellement à des emplois non militaires.

#### UN AUSTRALIEN ACCUSÉ D'ESPIONNAGE EST ACQUITTÉ DEVANT LA COUR D'ASSISES DE LA SEINE

Paris, 13 février. — La Cour d'assises de la Seine, présidée par le conseiller Bouchardon, jugé aujourd'hui, le nommé Réginald Victor Dowdell, né le 18 juillet 1887, à Melbourne (Australie), et qui était accusé de tentative d'espionnage. Après réquisitoire de M. le substitut Leroy, qui ne s'est pas op-

posé à l'admission de circonstances atténuantes et une plaidoirie de M<sup>e</sup> Campinghi, Dowdell a été acquitté sur verdict négatif du jury.

#### M. Klotz refuse la présidence de la Commission des Finances

Paris, 13 février. — Au début de la réunion de cet après-midi de la commission des finances, la présidence a été offerte à M. Klotz, mais l'ancien ministre des finances l'a décliné en faisant valoir qu'étant l'auteur de projets soumis à la commission, il estimait préférable de conserver sa liberté d'action pour pouvoir défendre ses conceptions.

#### LA LOI ÉLECTORALE

#### Une proposition contre le découpage de certains départements

Paris, 13 février. — M. Boudenot, Ribot, Jonnard, Farjon et Bacheliet, ont déposé, sur le bureau du Sénat, une proposition de loi abrogeant l'article 2 de la loi du 14 octobre 1919, tendant à diviser certains départements en circonscriptions électorales pour la nomination des membres de la Chambre des députés.

L'exposé des motifs rappelle que le nombre d'habitants des régions libérées a diminué dans une notable proportion. Les auteurs du projet rappellent encore leur protestation contre le sectionnement du Pas-de-Calais. Ils demandent le retour à la logique en rendant aux départements leur unité.

Le projet a été renvoyé à la commission compétente.

#### La Reconstitution agricole

Une sous-commission des Régions Libérées

Paris, 13 février. — La Commission des Régions Libérées de la Chambre a décidé la

création d'une sous-commission chargée plus spécialement de s'occuper de la reconstitution agricole.

Cette sous-commission se trouvera ainsi composée: Président, M. De Warren, cuisinier général de la Confédération des Associations agricoles des Régions libérées, député de Meurthe-et-Moselle; secrétaires, M. Des Rotours, député du Nord; MM. Caron, Desjardins, Evard, Des Lajons, Poitevin et Ternois.

#### LA QUESTION DU BLÉ

#### Un vœu du groupe d'action économique de la Chambre

Paris, 13 février. — On nous communique le procès-verbal suivant: Le groupe d'action économique de la Chambre a examiné et discuté longuement la question si complexe et si grave du blé, se ralliant à l'opinion émise déjà par le groupe des députés cultivateurs, et estimant qu'il est de l'intérêt national d'encourager la production de blé qui est déficitaire aujourd'hui, a été unanime à juger trop imprécise la formule préconisée par le Gouvernement. Il a décidé, en conséquence, de demander au Gouvernement que la taxation du pain étant maintenue, cette formule de transition entre le régime actuel et la liberté absolue soit complétée par la garantie au producteur d'un prix minimum de cession de son blé. Il insiste, en outre, auprès du Gouvernement pour qu'en raison de la situation et du prix onéreux des blés étrangers, l'envisage, sans retard, la possibilité de l'abaissement du prix de revient du pain conjointement l'économie des blés par l'incorporation de succédanés dont l'expérience a déjà été faite, avec succès, pendant la guerre.

#### LA RETRAITE DES MINEURS

Le projet approuvé par la Commission des mines